

Guide Polaire

Cursus de Formation



Syndicat des Guides Polaires



Numéro de déclaration : en cours
(prestataire de formation)

SIRET : 509 526 182 000 27

www.polarctika.com

Sommaire

<input checked="" type="checkbox"/> Guide Polaire	3
<input checked="" type="checkbox"/> Formation de Guide Polaire	4
<input checked="" type="checkbox"/> Guide Polaire - niveau I	5
📌 Coursus de formation Guide Polaire niveau I	
📌 Contenu de formation de Guide Polaire	
📌 Stage hiver	
📌 Rapport de stage hiver	
📌 Mémoire	
📌 Examen final de Guide Polaire	
📌 Recyclage	
<input checked="" type="checkbox"/> Guide Polaire - niveau II	11
📌 Coursus de formation Guide Polaire niveau II	
📌 Contenu de formation de Guide Polaire	
📌 Stage hiver	
📌 Stage été	
📌 Rapports de stages	
📌 Mémoire	
📌 Examen final de Guide Polaire	
📌 Recyclage	
<input checked="" type="checkbox"/> Syndicat des Guides Polaires	17

GUIDE POLAIRE

Un métier réglementé

Le diplôme de Guide Polaire atteste des compétences pour conduire et encadrer, contre rémunération, des personnes ou des groupes en milieu polaire et sub polaire.

Il existe deux niveaux de Guide Polaire.

Guide Polaire niveau I

Le diplôme de Guide Polaire niveau I permet de guider en régions polaires et sub-polaires les activités suivantes à la journée :

- ✓ randonnée pédestre
- ✓ randonnée glaciaire
- ✓ randonnée raquette
- ✓ randonnée nordique (ski/pulka)
- ✓ Croisière-expéditions : avec déplacements journaliers à terre
- ✓ Motoneige pour acheminement

Guide Polaire niveau II

Le diplôme de Guide Polaire niveau II permet de guider en régions polaires et sub-polaires les activités suivantes :

- ✓ Randonnée pédestre
- ✓ Randonnée raquettes
- ✓ Randonnée glaciaire : limitée à la randonnée sans bivouac
- ✓ Randonnée à ski itinérante – ski/pulka
- ✓ Canoë : limité à classe II
- ✓ Kayak de mer : limité à 3 beaufort
- ✓ Motoneige pour acheminement

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans.

Le Syndicat des Guides Polaires recommande :

- ✓ que le guide polaire soit en possession du permis de chasser français ainsi que des autorisations nécessaires dans les zones où la sécurité impose la possession d'une arme à feu;
- ✓ que le guidage de séjours croisières avec débarquement à terre soit effectué par des guides ayant le permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option «côtière».

Formation de Guide Polaire

Condition d'accès :

- être âgé de 18 ans lors de l'inscription en formation.
- être titulaire du PSC1 (remplaçant de l'AFPS)

Les candidats peuvent avoir un allègement de formation en fonction de leur expérience et des diplômes obtenus. Pour cela, il faut que le candidat en fasse la demande auprès de la commission de formation.

La formation est constituée d'unités de formations, d'unités de valeurs, de stages, de mémoire.

La délivrance du diplôme de guide Polaire se fait suite à un examen final.

Guide Polaire - niveau I

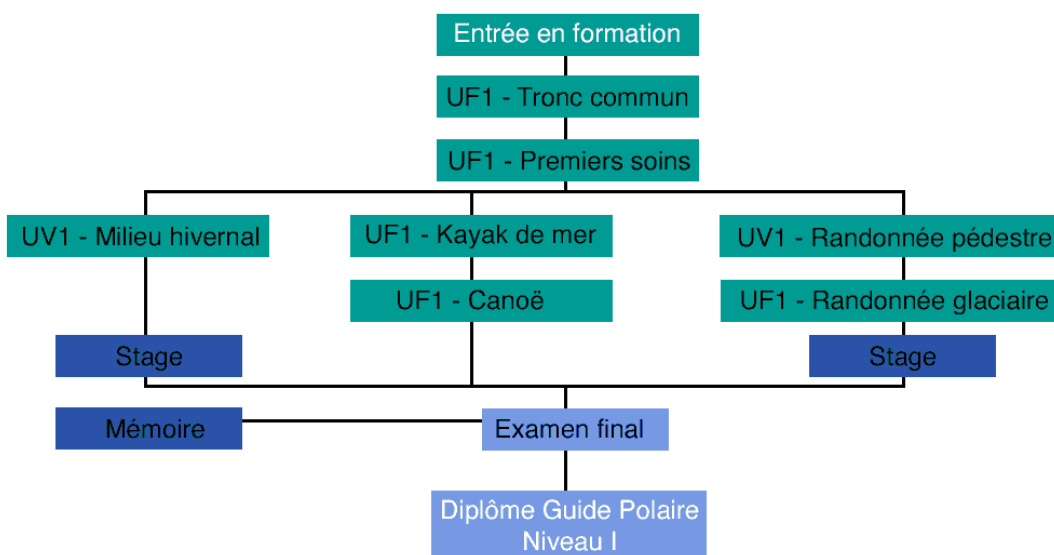
- 📌 Coursus de formation Guide Polaire niveau I
- 📌 Contenu de formation de Guide Polaire
- 📌 Stage hiver
- 📌 Rapport de stage hiver
- 📌 Mémoire
- 📌 Examen final de Guide Polaire
- 📌 Recyclage

Cursus de formation Guide Polaire niveau I

UF : Unité de Formation sans évaluation

UV : Unité de Valeur délivrée après évaluation

Remarque : Le Guide Polaire niveau I doit avoir réalisé l'intégralité du cursus de formation.



Contenu de formation de Guide Polaire

UF1 PREMIERS SOINS EN MILIEU POLAIRE - 32 HEURES

- Transmettre un bilan
- Protocoles et gestes d'urgences : les pathologies non traumatiques
- Les pathologies liées au froid : gelures, ophtalmie
- La trousse de secours
- La responsabilité du guide – Principe de consultation téléphonique
- Législation sur les secours / agences / assurance

UF1 TRONC COMMUN - 25 HEURES

- Faune/Flore : une approche méthodologique du milieu naturel
- La météorologie : les particularismes des régions polaires. Établir ses prévisions.
- L'Arctique : approche géographique, environnementale, historique et humaine
- Géologie, Glaciologie et Hydrologie
- Rôles, fonctions et responsabilité du guide.
- Législation Française du tourisme et réglementation locale
- Connaissance et utilisation des armes à feu - systèmes de sécurité et prévention
- Syndicat des Guides Polaires
- Zéro traces

UF1 KAYAK DE MER - 32 HEURES

- Les différents kayak de mer
- Les fondamentaux techniques du kayak de mer
- Utilisations et techniques de remorquages.
- Notions de marées et courants.
- Les différentes techniques de récupérations en eaux profondes
- Élaboration d'un programme de navigation
- Gestion d'un groupe et de l'effort
- Technique de randonnée en kayak de mer
- Législation du kayak de mer
- Équiper le guide, équiper les clients

UF1 RIVIÈRE - 32 HEURES

- Les différentes embarcations
- Les techniques de progression en canoë
- Lecture de l'eau et des profils de rivière
- Les techniques de sécurité en canoë
- Élaborer un programme de navigation
- Gestion d'un groupe et de l'effort
- Techniques de randonnée en canoë
- Équiper le guide et équiper les clients
- Législation du canoë

UV1 MILIEU HIVERNAL - 120 HEURES

- Le choix de l'équipement pour le guide et les clients
- Les différents moyens de progressions (raquettes, randonnée nordique)
- Les moyens de sécurités
- Technique de progression avec et sans pulka
- Technique d'orientation
- Utilisation du GPS
- Connaissance des milieux
- Conception d'itinéraire
- Les dangers de la glace (liquide, solide) et les techniques de progression

UV1 RANDONNÉE PÉDESTRE - 50 HEURES

- Le choix de l'équipement pour le guide et les clients
- Orientation diurne et nocturne, technique d'orientation
- Les moyens de sécurité
- Utilisation du GPS
- Connaissance des milieux
- Conception d'itinéraire

UV1 GLACE - 30 HEURES

- Les différents matériels
- La glace : les différentes glaces, leurs lectures, leurs dangers
- Les techniques de progression sur la glace
- Sécurisation
- Les techniques de secours

Stage milieu hivernal

Durée : au moins 6 semaines sur le terrain

Maître de stage : Le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider en fonction de ce que propose le maître de stages.

Stage randonnée pédestre

Durée : au moins 6 semaines sur le terrain

Maître de stage : Le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider en fonction de ce que propose le maître de stages.

Rapports de stages

Le stagiaire devra produire un rapport de stage dont le contenu est :

1. Le milieu (géologie, faune, flore, histoire de la région, histoire humaine depuis la dernière glaciation, économie actuelle, les effets du réchauffement sur le milieu considéré)
2. Le parcours (étude de ce que les TO proposent dans la région - étude météo, vent - choix du matériel)
3. Les clients (quel type de clientèle était visé, quel type de clientèle est venu sur le séjour, adéquation ?)
4. Conclusion

Mémoire

Le sujet du mémoire doit permettre de faire progresser la réflexion sur les problématiques que rencontrent les guides polaires.

Le thème du mémoire doit être décidé en accord avec le responsable formation.

Les mémoires resteront la propriété de leurs auteurs et ne pourront être utilisés sans leur accord.

Contenu du mémoire

C'est le fruit d'un travail sur une thématique donnée. Il doit y être mêlé la réflexion du stagiaire et les documents, informations qu'il aura récoltés.

Il ne peut en aucun cas être accepté de reprendre des informations sans en citer la source.

Il doit contenir une partie bibliographie dans laquelle sont mentionnés tous les documents, livres, vidéos, sites internet utilisés lors de la recherche d'informations pour l'écriture dudit mémoire.

Soutenance de mémoire

Elle ne peut avoir lieu qu'une fois par an, en général en novembre.

La soutenance intervient une fois que l'ensemble du cursus de formation a été accompli.

Cette soutenance fait partie de l'examen oral de l'examen final.

Examen final de Guide Polaire

La session d'examen final de guide polaire de niveau I, a lieu une fois par an, en novembre. Les dates sont arrêtées au plus tard en juin de l'année en cours.

Inscription a l'examen final

Le candidat doit en informer le responsable formation au plus tard au 1er juillet de l'année et accomplir les démarches administratives pour le bon déroulement de l'inscription.

Les couts d'inscription sont de 50€.

L'examen se déroule sur 2 jours et en 2 parties.

Un examen écrit qui reprend tous les thèmes abordés en formation. L'examen est commun à tous les candidats qui passent cette année là.

Un examen oral : il a pour but d'aborder le mémoire, le stage et l'expérience acquise par le candidat sur les régions polaires.

L'entretien pourra être en parti effectué en anglais.

Le jury est constitué de 3 personnes :

- ✓ Le responsable formation
- ✓ Un représentant du syndicat des guides polaires
- ✓ Un professionnel du tourisme (responsable d'agence de voyages, assureur d'agence de voyages...)

Public présent lors de la soutenance (examen oral) : peuvent assister à la soutenance toutes les personnes qui le souhaitent.

Déroulement de l'examen écrit

Il s'agit de questions qui portent sur l'ensemble de la formation.

Les thèmes : sécurité, culture locale, connaissance du milieu, faune, flore, législation, premiers soins, cartographie... seront abordés

Durée de l'examen : 2 heures

Remarque : aucun documents (papier, numérique...) ne sont autorisés.

Correction de l'examen : il est assuré par le responsable de formation.

Résultats : ils seront annoncés au plus tard 24 heures après l'examen oral.

Déroulement de l'examen oral

Le jury questionne le candidat sur les thèmes suivants :

- ✓ Le mémoire et les stages
- ✓ L'expérience de guidage du candidat
- ✓ Les connaissances du candidat

Durée de la soutenance : 45 minutes

Résultats

Les résultats seront communiqués au plus tard le lendemain de l'examen oral.

Notes

Le note finale sur 20 prend en compte :

50% : examen écrit

25% : note du mémoire + des rapports de stages

25% : examen oral

Sont reçus à l'examen final, les candidats ayant obtenus la note minimum de 12/20.

Une fois les candidats reçus à l'examen de guide polaire niveau I, les voilà reconnus aptes à guider en milieu polaire et sub-polaire, de façon autonome des séjours randonnée pédestre, randonnée raquette, randonnée glaciaire et randonnée nordique sur des sorties à la journée, sans bivouacs en milieu naturel.

Les séjours peuvent être itinérants (croisières, circuits routiers) et l'hébergement plus ou moins rustique (Hôtel, B&B, chez l'habitant ou en campings officiels).

Le guide polaire I, doit souscrire une assurance RC PRO pour le couvrir dans le guidage de ces activités.

En cas d'échec

Si le candidat échoue à l'examen final (<12/20) il peut néanmoins conserver toute ou partie de ses notes supérieures à 12/20.

Il devra repasser l'examen final en se conformant à la procédure décrite précédemment.

Commission d'appel

Le candidat peut faire appel de la note finale. Pour se faire, il doit en faire la demande auprès du responsable de la formation dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par courrier avec AR.

L'appel doit être motivé.

Le responsable de formation examine le dossier. Si le responsable de formations valide l'appel, il convoque un nouveau jury dans les 3 mois afin d'examiner l'appel en présence du candidat. Le nouveau jury sera constitué du responsable de formation, du président de l'école des Guides Polaires et du président du syndicat des guides polaires.

Recyclage

Le guide polaire de niveau I doit effectuer des recyclages au minimum tous les 3 ans.

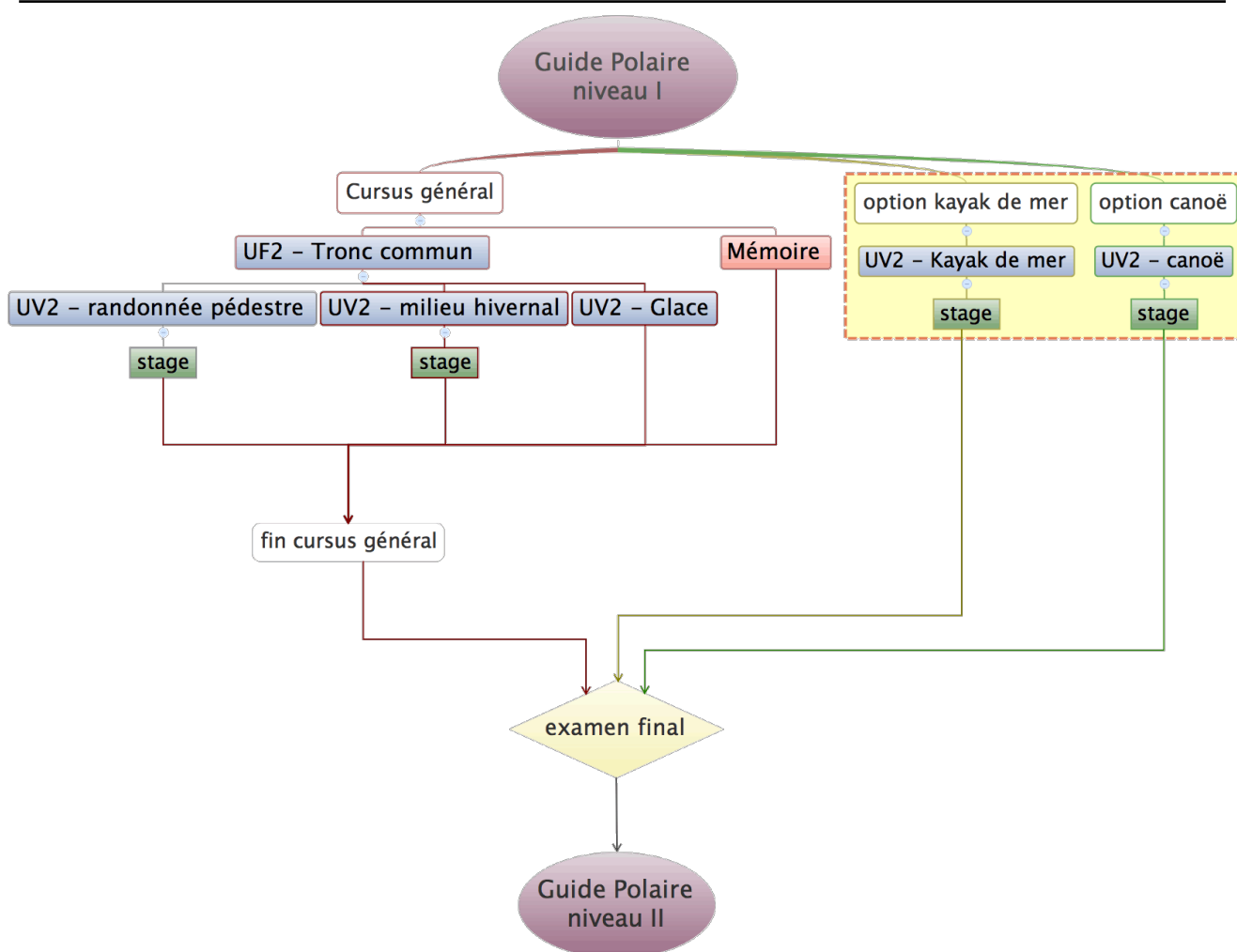
Au cours du recyclage, les thèmes suivants seront abordés :

- ✓ Secourisme
- ✓ Télé médecine
- ✓ Manipulation des armes à feu
- ✓ Evolution de la législation

Guide Polaire - niveau II

- Coursus de formation Guide Polaire niveau II
- Contenu de formation de Guide Polaire
- Stage hiver
- Stage été
- Rapports de stages
- Mémoire
- Examen final de Guide Polaire
- Recyclage

Cursus Guide Polaire niveau II



UF : Unité de Formation sans évaluation
UV : Unité de Valeur délivrée après évaluation

Contenu de formation de Guide Polaire

UF2 TRONC COMMUN - 24 HEURES

- La législation du tourisme international
- Les différentes législations liées au tourisme dans l'Arctique
- Concevoir et réaliser un séjour « grand public » dans l'Arctique
- Lecture de paysages et géologie
- Connaissance des cultures autochtones
- Gestion de l'effort
- Les dangers de l'arctique et attitudes à adopter face à ceux-ci
- Les techniques de la photographie et de la vidéo
- Les conseils
- Zéro traces

UV2 RANDONNÉE PÉDESTRE - 50 HEURES

- En forêt, en toundra et en zone glaciaire
- Les dangers de la randonnée
- Les bivouacs
- Orientation
- La faune, la flore et les plantes comestibles
- Sécurité

UV2 MILIEU HIVERNAL - 120 HEURES

- Logistique des raids polaires
- Choix du matériel de bivouac
- La sécurité au travers du choix technique
- Gestion du froid et des accidents
- Gestion du bivouac et de l'alimentation en raid
- Guidage «pur» (Orientation, progression)

UV2 GLACE BANQUISE - 40 HEURES

- Progression estivale
- Progression hivernale
- Concevoir un itinéraire de progression
- Sécurité et sécurisation

UV2 KAYAK DE MER - 120 HEURES

- Stratégie de navigation / choix de programme
- Calculer un itinéraire en tenant compte des différents paramètres
- Le matériel de randonnées, raids et expéditions en kayak de mer
- Le matériel de sécurité
- La navigation dans les glaces
- Les phénomènes marins
- Réaliser un programme de randonnées, raids ou expéditions
- Gestion de groupe en navigation : efforts, niveaux et positionnement du guide
- Orientation
- Les bivouacs
- Faune / flore et plantes comestibles

UV2 RIVIÈRE - 120 HEURES

- Utilisation de diverses embarcations en classe III
- Choix de matériel et connaissance des divers bateaux
- Les bivouacs
- Orientation et travail sur cartes
- Les dangers liés aux rivières arctiques
- Sécurité
- Concevoir et organiser une randonnée, raid et expéditions en canoë
- Gestion de groupe en navigation : efforts, niveaux et positionnement du guide
- La faune, la flore et les plantes comestibles

Stage hiver

Durée : au moins 4 mois sur le terrain et si possible sur 2 lieux géographiques distincts.

Maître de stage : Le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider en fonction de ce que propose le maître de stages.

Le stage devra comporter au moins 20 jours de raid en autonomie (raids de minimum 8 jours chacun).

Stage été

Durée : au moins 4 mois sur le terrain si possible sur 2 lieux distincts.

Maître de stage : Le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider en fonction de ce que propose le maître de stages.

Le stage devra comporter au moins 20 jours de raid en autonomie (en 1 ou 2 raids).

Le stage devra comporter une partie sur l'eau (kayak de mer ou canoë) et une partie a terre (randonnée pédestre ou randonnée glaciaire sans bivouac sur glace).

Rapports de stages

A l'issue de chaque stage, il devra être produit un rapport de stage ayant pour contenu :

5. Le milieu (géologie, faune, flore, histoire de la région, histoire humaine depuis la dernière glaciation, économie actuelle, les effets du réchauffement sur le milieu considéré)
6. Le parcours (étude de ce que les TO proposent dans la région - création du parcours avec étude météo, vent, courant, marée - choix du matériel)
7. Les clients (quel type de clientèle était visé, quel type de clientèle est venu sur le séjour, adéquation?)
8. Création d'un nouveau séjour
9. Conclusion

Soutenance du rapport de stage

Elle ne peut avoir lieu qu'une fois par an, en novembre.

La soutenance intervient une fois que l'ensemble du cursus de formation a été accompli. Cette soutenance fait partie de l'examen oral de l'examen final.

Mémoire

Pour chaque niveau de "guide polaire", il est nécessaire d'écrire un mémoire. Le sujet du mémoire doit permettre de faire progresser la réflexion sur les problématiques que rencontrent les guides polaires.

Le thème du mémoire doit être décidé en accord avec le responsable formation.

Les mémoires resteront la propriété de leurs auteurs et ne pourront être utilisés sans leur accord.

Contenu du mémoire

C'est le fruit d'un travail sur une thématique donnée. Il doit y être mêlé la réflexion du stagiaire et les documents, informations qu'il aura récoltés.

Il ne peut en aucun cas être accepté de reprendre des informations sans en citer la source.

Il doit contenir une partie bibliographie dans laquelle sont mentionnés tous les documents, livres, vidéos, site internet qui ont aidés aux recherches et à l'écriture dudit mémoire.

Soutenance de mémoire

Elle ne peut avoir lieu qu'une fois par an, en novembre.

La soutenance intervient une fois que l'ensemble du cursus de formation a été accompli.

Cette soutenance fait partie de l'examen oral de l'examen final.

Examen final de Guide Polaire

La session d'examen final de guide polaire de niveau II, a lieu une fois par an, en novembre. Les dates sont arrêtées au plus tard en juin de l'année en cours.

Les couts d'inscription a l'examen final sont de 50€.

L'examen se déroule en une seule partie et consiste en un grand oral. Il a pour but d'aborder le mémoire, les stages et la formation de guide.

Le jury : il est constitué de 3 personnes

- ✓ Le responsable formation
- ✓ Un représentant du syndicat des guides polaires
- ✓ Un professionnel du tourisme (responsable d'agence de voyages, assureur d'agence de voyages...)

Public présent lors de la soutenance (examen oral) : peuvent assister à la soutenance toutes les personnes qui le souhaitent.

Quand le candidat souhaite passer l'examen final, il doit en informer le responsable formation au plus tard au 1^{er} juillet de l'année.

Déroulement du grand oral

Le jury questionne le candidat sur les thèmes suivants :

- ✓ Le mémoire
- ✓ Les stages effectués et les rapports de stages
- ✓ L'expérience de guidage du candidat

L'entretien pourra être en parti effectué en anglais.

Durée de la soutenance : 60 minutes

Résultats

Les résultats seront communiqués au plus tard le lendemain de l'examen oral.

Notes

Le note finale sur 20 prend en compte :

25% : note du mémoire

25% : note des rapports de stages

50% : examen oral

Sont reçus a l'examen final, les candidats ayant eu au moins la note de 12/20.

Une fois les candidats reçus a l'examen de guide polaire niveau II, les voilà reconnus aptes à guider de façon autonome des séjours randonnée pédestre, randonnée raquette et randonnée nordique en milieu polaire et sub-polaire.

Si les options canoë (classe II Max) et kayak de mer (3 beaufort Max) ont été validées, alors le guide est alors reconnu aptes à guider ces activités là.

Le guide polaire II, doit souscrire une assurance RC PRO pour le couvrir dans le guidage de ces activités.

Si le guide veut encadrer des séjours en dehors de ces prérogatives (rivière plus engagée, kite ski, cascade de glace, plongée sous glace...), il lui faut non seulement une formation adéquat mais aussi une RC PRO adaptée.

En cas d'échec

Si le candidat échoue à l'examen final (<12/20) il peut néanmoins conserver toute ou partie de ses notes supérieures à 12/20.

Il devra repasser l'examen final en se conformant à la procédure décrite précédemment.

Commission d'appel

Le candidat peut faire appel de la note finale. Pour se faire, il doit en faire la demande auprès du responsable de la formation dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par courrier avec AR.

L'appel doit être motivé.

Le responsable de formation examine le dossier. Si le responsable de formations valide l'appel, il convoque un nouveau jury dans les 3 mois afin d'examiner l'appel en présence du candidat. Le nouveau jury constitué du responsable de formation, du président de l'école des Guides Polaires et du président du syndicat des guides polaires.

Recyclage

Le guide polaire de niveau II doit effectuer des recyclages au minimum tous les 2 ans.

Au cours du recyclage, les thèmes suivants seront abordés :

- ✓ Secourisme
- ✓ Télé médecine
- ✓ Evolution de la législation
- ✓ Navigation canoë ou kayak de mer
- ✓ Secours sur l'eau
- ✓ Maniement des armes et séance de tir

Guides Polaires

Polarctica permet aux guides polaires I et II de souscrire :

- ✓ À la télé médecine
- ✓ Une assurance professionnelle «RC PRO» pour couvrir les guides polaires dans l'exercice de leurs prérogatives.